

La liberticide loi Avia nous obligera à contourner les réseaux sociaux habituels



Devant l'avalanche de procès qui frappe les militants les plus engagés de la réinfosphère, il nous a paru intéressant de connaître l'avis de Claude Chollet, fondateur de l'Ojim, un site créé pour observer les médias traditionnels. Un entretien passionnant, et inquiétant...

L'Observatoire du journaliste, un site pour informer sur ceux qui vous informent

Riposte Laïque : Pourriez-vous nous présenter le site Ojim, devenu l'Observatoire du Journalisme, dont vous êtes le fondateur ?

Claude Chollet : L'Ojim devenu l'Observatoire du journalisme www.ojim.fr est un tout-en-ligne, créé en 2012, pour « vous informer sur ceux qui vous informent », montrer les coulisses des médias, informer sur les liens des différents groupes de presse et les producteurs d'informations que sont les journalistes. En effet l'information n'est pas un produit neutre, c'est un produit transformé par des médias et des médiateurs qui sont les journalistes.

Riposte Laïque : Qu'est-ce qui vous différencie du site Acrimed, qui paraît tenir ce rôle depuis de nombreuses années ?

Claude Chollet : Acrimed existe depuis 25 ans dans une optique clairement marxiste, souvent paléo-marxiste, présentant parfois des analyses pertinentes quelque peu sectaires. Nous nous situons dans une perspective plus large, nous intéressant à tous les aspects des médias, y compris de plus en plus aux réseaux sociaux et sous un angle que je qualifierai de populiste.

De nombreux journalistes ne veulent plus informer, mais rééduquer le peuple

Riposte Laïque : Vous multipliez de nombreux portraits de journalistes. Chercheriez-vous à prouver qu'ils seraient, pour certains, davantage militants que journalistes ?

Claude Chollet : Nous ne cherchons pas à démontrer quoi que ce soit, mais à montrer ou à démonter. On ne peut demander à un journaliste d'être objectif, l'objectivité n'existe pas, car nous sommes tous des sujets avec une histoire, une langue, une culture, des opinions, des engagements etc. Mais un journaliste doit être honnête, se rapprocher autant possible du réel. De nombreux journalistes, et cela apparaît dans certains portraits, ne veulent plus informer mais rééduquer le public dans une optique que j'appellerai grossièrement libérale-libertaire.

Ramzi Khiroun, ancien chauffeur de DSK, nous fait notre premier procès

Riposte Laïque : Vous venez donc, au bout de sept années d'existence, de subir votre première mise en examen par un juge d'instruction. Qu'avez-vous donc fait de si grave ?

Claude Chollet : C'est notre premier procès et il arrive un peu par la bande. En 2018 nous avons consacré un article au groupe Lagardère (Paris Match, Europe1, le JDD) sur le plan médiatique. Dans ce papier nous signalions qu'Arnaud Lagardère avait éliminé la vieille garde de son père pour la remplacer par un nouvel entourage parmi lesquels je cite « *Ramzi*

Khiroun, ancien chauffeur et exécuter des basses œuvres de DSK, dont les méthodes sont plus proches du milieu que de celles d'HEC. » Monsieur Khiroun me poursuit pour « injures publiques » (mais pas pour diffamation) devant la XVII^e chambre et peut demander jusqu'à 12 000€ d'amendes et des dommages et intérêts beaucoup plus importants. Une condamnation sévère signifierait la fin de l'Observatoire. Nous sommes confiants dans notre dossier mais nous avons lancé un appel à soutien de nos lecteurs.

La loi Avia, un système de délation à grande échelle pour faire taire les dissidents

Riposte Laïque : Quel est votre regard, depuis votre lancement, sur l'évolution de la liberté d'expression des médias ? Les différentes lois sur les *fake-news*, sur la haine, dont la fameuse loi Avia, vous inquiètent-ils beaucoup ?

Claude Chollet : Face aux médias de grand chemin nous avons eu une douzaine d'années de relative tranquillité grâce aux réseaux sociaux. Depuis un peu plus de deux ans, c'est bien fini. Les lois liberticides en vigueur (que vous ne connaissez que trop bien) vont être aggravées par la loi Avia qui doit être discutée au Sénat en février 2020. La loi incitera les internautes à la délation avec un bouton rouge sur lequel il suffira de cliquer pour dénoncer un contenu « raciste, homophobe, haineux, violent ou extrémiste ». Le réseau social aura ensuite 24 heures, sous peine d'amende, pour supprimer le post et devra conserver l'adresse IP du contrevenant pour le cas échéant la transmettre ensuite à un juge sur le plan civil ou pénal. Les réseaux sociaux ont anticipé la loi et suppriment des contenus anodins à tour de bras pour se couvrir ; nous en avons nous-mêmes été déjà victimes deux fois et ce n'est qu'un début.

Bientôt Yann Barthes et "Plus Belle la vie"...

Riposte Laïque : Avez-vous de gros dossiers, dont vous avez le

secret, à promettre à vos lecteurs, qui sont parfois les nôtres ?

Claude Chollet : Nous avons publié une très belle enquête sur le rachat des médias dans les Balkans par le général Petraeus, ancien directeur de la CIA et responsable des bombardements sur la Serbie. Nos donateurs reçoivent en ce moment un dossier exclusif sur l'émission Quotidien de Yann Barthès intitulée « *La morgue, le vide, le faux* ». Nous préparons un gros dossier sur l'émission « *Plus belle la vie* » alias « *Poubelle la vie* » un condensé de propagande larmoyante. Hélas nous ne manquons pas de sujets.

Il va falloir revenir à la newsletter et peut-être au papier...

Riposte Laïque : **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

Claude Chollet : Devant les nouvelles menaces, il faut tout d'abord garder la tête froide et sans doute se préparer à ne plus compter sur les réseaux sociaux traditionnels, privilégier la newsletter, peut-être revenir au papier, revoici le temps des samizdat mais souvenons nous que ceux qui les écrivaient ont fini par gagner.

Propos recueillis par Pierre Cassen